

D O S S I E R D E P R E S S E

février 2014



île de Nantes

Le **faubourg renoue** avec la Loire

LES PAYSAGISTES DE **BASE** DÉSIGNÉS
POUR AMÉNAGER LES BERGES



Sommaire

Les espaces publics, levier de la transformation urbaine	PAGE 03
Le concours des berges du faubourg : retrouver la Loire, chercher la continuité	PAGE 04
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION	PAGE 04
PROGRAMME	PAGE 04
ACCESSIBILITÉ À TOUS LES PUBLICS	PAGE 06
LE CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE	PAGE 06
Le projet lauréat : une approche séquentielle en bord de Loire	PAGE 07
PRINCIPES GÉNÉRAUX	PAGE 07
LA COPRODUCTION ET LE CHANTIER EXPÉRIMENTAL	PAGE 08
LES PRINCIPES DE CIRCULATIONS REVUS	PAGE 08
DOUBLE AMBIANCE VÉGÉTALE	PAGE 08
LA PROGRAMMATION	PAGE 10
Quelques références	PAGE 11
Calendrier d'aménagement des berges du faubourg	PAGE 11
Contact presse	PAGE 12

Les espaces publics, levier de la transformation urbaine

Un important travail de recomposition urbaine s'opère depuis 10 ans sur l'île de Nantes en s'appuyant sur la requalification des espaces publics. Quais, berges, rues, places sont créés ou réaménagés, et proposent une nouvelle trame urbaine pour le développement de la ville. Ils constituent autant d'espaces de rencontres et de croisements pour les habitants de l'île et les Nantais. Ces réaménagements engendrent un nouveau partage de l'espace public au profit des transports en commun et des circulations douces, piétonnes et cyclables.

Pour se faire, les urbanistes-concepteurs de la phase 2, Smets/uapS/SCE, ont imaginé une trame

d'espaces publics qui s'appuie sur la construction progressive d'une grande figure paysagère, à l'échelle de l'île.

Cette figure constitue le canevas du projet qui lie les quartiers entre eux (rues et places, cheminements, jardins et parcs) tout en mettant en valeur leurs spécificités. Elle souligne la diversité de l'île et lui donne une structure d'ensemble. Cette trame verte est composée de cinq axes majeurs : les berges de Loire, les axes est-ouest (ligne de Chronobus C5 et le boulevard Gustave Roch), les traversées nord-sud, les aménagements le long des voies ferrées et le grand parc métropolitain, à l'ouest de l'île.



Le boulevard Vincent Gâche métamorphosé à l'occasion des aménagements de la ligne de Chronobus C5.



Le Quai François Mitterrand, espace de vie en bord de Loire.



Le Quai Blanco, promenades hautes et basses permettent des activités au plus près du fleuve.



Le Quai Rhuys, l'un des espaces qui sera aménagé.

Le concours des berges du faubourg : retrouver la Loire, chercher la continuité

La requalification des bords de Loire est l'une des composantes majeures du projet urbain de l'île de Nantes. Depuis 2005, 7 km de berges ou quais ont été réaménagés sur les 12 km du tour de l'île. Après l'ouest (Quai des Antilles, site des chantiers, quai Mitterrand) et l'est (secteur Tripode, Bd de la Loire et Blancho au sud), les berges du faubourg viennent parachever l'aménagement de la rive nord. Ces aménagements offriront une continuité piétonne et vélo entre la pointe ouest de l'île (quai des Antilles, site des chantiers), la pointe est (le CRAPA), et jusqu'au pont Georges Clémenceau, au sud du Centre commercial Beaulieu. En 2015, les deux tiers du tour de l'île seront aménagés.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le périmètre d'intervention est circonscrit **entre le pont Haudaudine et le pont Aristide Briand**. L'intervention des paysagistes commence aux pieds des façades bâties des quais Rhuys, Hoche et Doumergue, jusqu'à la Loire, dont la limite évolue en fonction du marnage.

Afin d'engager une **transformation du faubourg en profondeur**, et de connecter les aménagements à ceux effectués le long de l'axe central est-ouest du Chronobus C5, la Samoa a inclus les rues transversales aux quais : rue de la Tour d'Auvergne, Conan Mériadec, Grand Biesse, Français Libres et François Albert. **Au total ce sont donc 7 hectares d'espaces publics qui seront réaménagés** (berges+voies).

PROGRAMME

Le programme défini conjointement par la Samoa, l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine Smets/uapS/SCE et les services de Nantes Métropole, porte sur la requalification des berges, en lien avec les enjeux suivants :

- **mettre en avant le lien avec la Loire et la relation entre les rives, thématiques au cœur du projet urbain ;**
- **s'inscrire dans la continuité des aménagements déjà traités dans la phase 1 du projet urbain ;**
- **imaginer les usages avec les citoyens.**

À l'image de l'ensemble des aménagements d'espaces publics sur l'île de Nantes, le projet doit s'inscrire dans la trame urbaine et la transformation mesurée afin non pas d'adopter une attitude nostalgique mais de valoriser l'existant.

ACCESSIBILITÉ À TOUS LES PUBLICS

L'ensemble des espaces doit permettre une accessibilité confortable à tous les publics, avec des circulations réservées aux piétons, vélos et tous types de circulations douces. De fait, les aménagements amélioreront l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et prendre en compte des principes relevant tant de la réglementation que des usages quotidiens : rampes à faible pourcentage, cheminements clairement délimités, limites de revêtements ou bandes podotactiles, espaces à proximité des bancs pour l'accueil des fauteuils roulants...

Sur tous les espaces publics réalisés depuis 2003 sur l'île de Nantes, les aménagements font l'objet d'un travail concerté avec les associations de personnes handicapées, dans le cadre de visites organisées avec la Mission handicap de la Ville de Nantes. Des échantillons de l'ensemble du mobilier urbain sont ainsi installés sur site pour être testés au cours de ces visites. Ces visites génèrent des adaptations de certains équipements, nécessaires à la meilleure appréhension ou utilisation.

LE CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

La Samoa a fait le choix d'un concours pour désigner le groupement de maîtrise d'œuvre qui se réunit autour d'une **équipe de paysagistes confirmés**. Au-delà des bureaux d'études techniques et d'ingénierie ou d'entreprises, les **groupements intègrent des compétences spécialisées dans les**

modes de concertation avec les habitants, ce qui apporte une dimension nouvelle au projet.

Suite à un premier jury de classement qui s'est tenu en mai 2013, **cinq équipes ont été admises à concourir parmi 45 candidatures :**

- **In Situ**, Fhy, Aia Ingenierie, Biotec et Collectif etc
- **Agence Sosson**, Tgt, Alphaville, Bazarurbain, Ingerop et Confluences Ingénieurs
- **Latz&Partner**, Campo Paysage, Céramide Ingénierie, Pfarré Lighting Design, Hervé Saillet, Cétrac, Dhi et Constellation
- **BASE**, Safege, Transitec, Champalbert expertise et Bruit du frigo
- **Phytolab**, Forma 6, Arcadis, Pro-développement, Ville Ouverte et Charles Vicarini

Après analyse des projets par un jury composé d'élus, des services de la collectivité et de personnalités compétentes*, la **Commission d'appel d'offres de la Samoa a désigné comme lauréat**, le 19 décembre 2013, le **groupement constitué autour de BASE** (Bien aménager son environnement), agence française qui regroupe paysagistes, architectes et ingénieurs.

**Composition du jury : Johanna ROLLAND, 1^{re} Adjointe au Maire de la Ville de Nantes et présidente du jury ; Alain ROBERT, Adjoint au Maire de la Ville de Nantes ; Pierre EVEN, Conseiller Municipal et Conseiller Communautaire, membre titulaire représentant Nantes Métropole ; Jean-Luc CHARLES, Directeur Général de la Samoa ; Alain BERTRAND, Directeur Général Adjoint ; Jean-Pierre LEGENDRE, maire de Brains, représentant Nantes Métropole ; Maurice FRANCOIS, Direction générale du développement urbain de Nantes Métropole ; Jacques SOIGNON, Directeur du SEVE à la Ville de Nantes ; Anne Mie DEPUYDT, uapS, Architecte urbaniste ; Marcel SMETS, urbaniste Smets consultants ; Michel CORAJOU, paysagiste.*



Le Quai Hoche, interstice en Rhuys et Doumergue.



Le projet lauréat : une approche séquentielle en bord de Loire

« L'aménagement des berges nord de l'île de Nantes s'inscrit dans la lignée des parcs et aménagements récents de l'île qui sont la réminiscence d'usages antérieurs, visibles à travers des traces de matériaux, réagencés et réorganisés. Le remaniement de l'ancien a pour but de rendre les espaces « aimables », facilement accessibles, agréables, généreux pour les usages. Mais il s'agit également d'être aimable avec l'histoire du lieu, sa géographie et ses dynamiques écologiques. Cela suppose une certaine inventivité pour conjuguer les deux. L'invention, c'est faire du plus avec le moins, c'est se servir de l'existant et le traduire pour l'adapter aux usages contemporains, c'est un recyclage actif. L'amabilité, c'est l'humilité et la générosité dans les aménagements, pour qu'ils soient profitables à tous, en tout temps. » Extrait notice de projet – équipe BASE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le projet lauréat, porté par l'agence BASE, met en exergue de nouveaux usages sur le site tout en assurant la continuité avec l'existant. Le parti pris d'aménagement repose sur le **renforcement de deux ambiances différentes** de part et d'autre du pont du général Audibert.

La **première séquence**, à l'ouest (quais Rhuys et Hoche), est abordée sous l'angle de l'**attention au contexte, de la valorisation et du respect de l'existant** (nature des sols en pavés, typologie du site, alignement de platanes...). La proposition est donc de prolonger ici « *les usages et cultures locales qui se sont sédimentés progressivement sur les rives* », sur un site qui restera plus minéral que le boulevard Doumergue avec notamment la conservation des pavés existants.

La **partie est**, après le pont Audibert, est perçue comme **un lieu plus neuf, un lieu d'acclimatation où faire émerger de nouveaux usages**. Ici prime l'inventivité, définie comme « *faire du plus avec le moins* ». La proposition d'aménagement valorise le caractère naturel et fluvial des berges. Le quai, plus large, se prête parfaitement à utiliser le dynamisme nantais pour créer des usages expérimentaux qu'il conviendra de définir au fil d'**ateliers de concertation avec les riverains et futurs usagers**. Il est néanmoins proposé d'y aménager une guinguette dont les conditions d'animation devront être définies. Le reste du site sera doté de différents équipements, qui sont également à définir au fur et à mesure de la concertation, tels qu'une aire de pique-nique, des espaces de jeux pour enfants ou d'expression artistique, etc.

LA COPRODUCTION ET LE CHANTIER EXPÉRIMENTAL

La Samoa souhaite récolter les fruits de la dynamique associative qui a vu le jour au printemps 2013 autour des projets *Green Island*. Une des attentes est donc que l'équipe de maîtrise d'œuvre puisse compter sur la participation des acteurs locaux, par exemple dans des **chantiers-actions**. Mais la coproduction ne sera pas réservée aux associations car **l'objectif est de mobiliser un groupe éclectique constitué de futurs usagers**: habitants, association(s) locale(s), étudiants en architecture ou en paysage, lycéens, écoles...

Sur les chantiers-action, *« nous proposons trois interventions possibles selon les groupes que nous pourrions capter :*

- *La plantation des jardins potagers et la constitution des clôtures et des cabanes de jardin, sur la rampe du quai Doumergue (associations locales, scolaires...)*
- *La participation à la construction du mobilier bois : les transats sur le Quai Rhuys (étudiants en architecture)*
- *La collaboration aux interventions de ground painting sur l'enrobé du quai Doumergue (jardins sériels), en partenariat avec des artistes. »*

Le groupement assurera le suivi de cette étape essentielle, au travers d'une mission confiée au « **Bruit du frigo** », structure spécialisée dans la mise en œuvre et l'animation de modes de concertation innovants. **Le dispositif de concertation sera précisé ultérieurement, après validation de la méthodologie par la maîtrise d'ouvrage.**

LES PRINCIPES DE CIRCULATIONS REVUS

Sur les rues connexes, les principes généraux reposent sur l'apaisement des fonctions circulatoires, avec un traitement particulier des rues adjacentes et de leur connexion aux quais, créant notamment des placettes avec plateau surélevé. Il est proposé un rétrécissement de la chaussée au profit des trottoirs pour offrir plus de confort aux piétons.

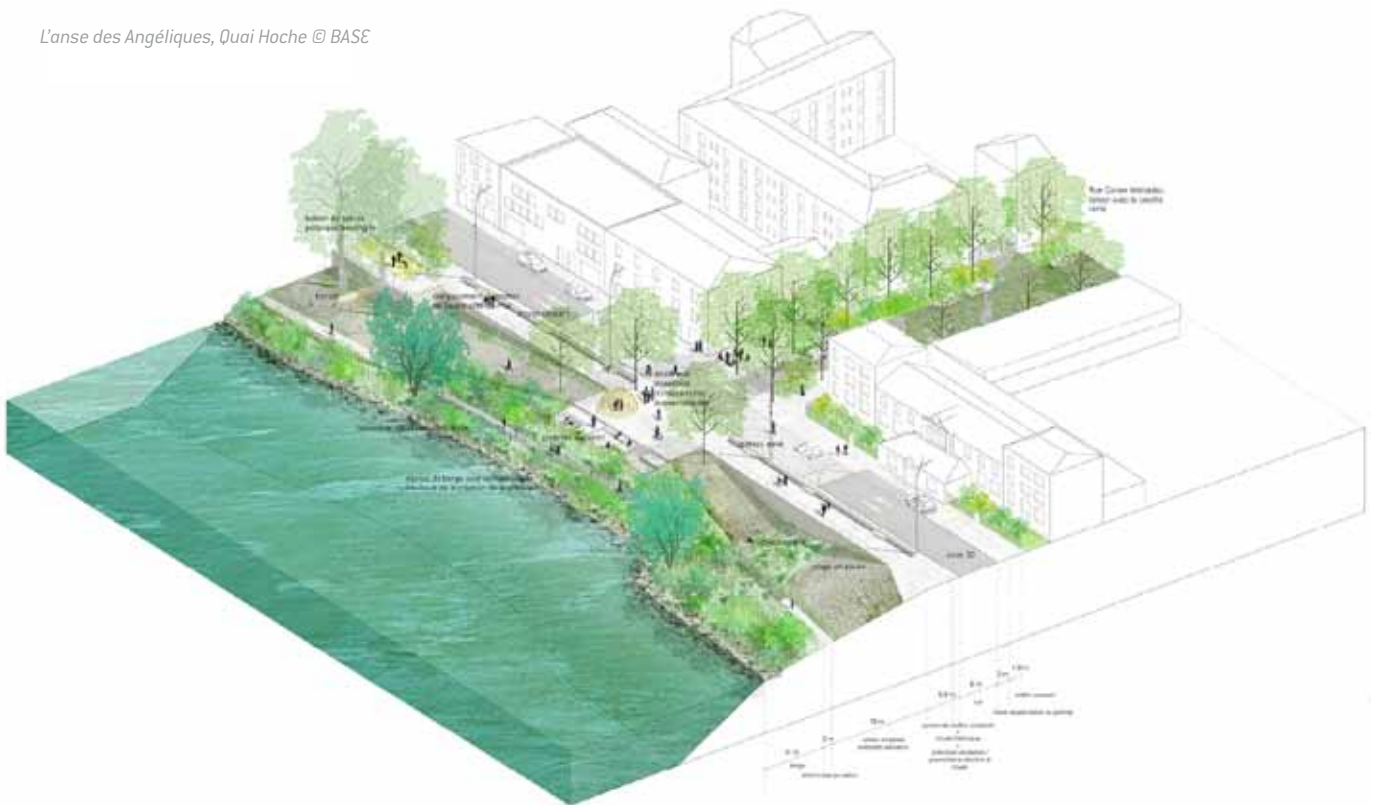
Sur les quais, le principal objectif fonctionnel en terme de circulation est de *« **recréer des continuités entre les modes doux et de rétablir des transitions douces là où les infrastructures routières ont pu les couper** »*. Toutes les pentes sont conservées mais des **cheminements sont aménagés pour permettre l'accès à tous les publics**. Au bord du fleuve, une **passerelle sur caillebotis métallique** permet la continuité piétonne lorsque la marée monte et inonde le bas du quai. Des **gradines sur pieux** sont aménagées offrant ainsi des possibilités d'assises et de contemplation du fleuve. Sur la partie haute, la typologie du site est également mise à profit pour créer des **balcons sur la Loire** (quais Hoche et Doumergue), sorte de respirations qui viennent rythmer le linéaire.

UNE DOUBLE AMBIANCE VÉGÉTALE

Les paysagistes proposent des **ambiances végétales distinctes pour l'ouest et l'est**. La partie est privilégie des **essences ligériennes et locales**, avec la conservation des grands platanes qui marquent le linéaire du quai.

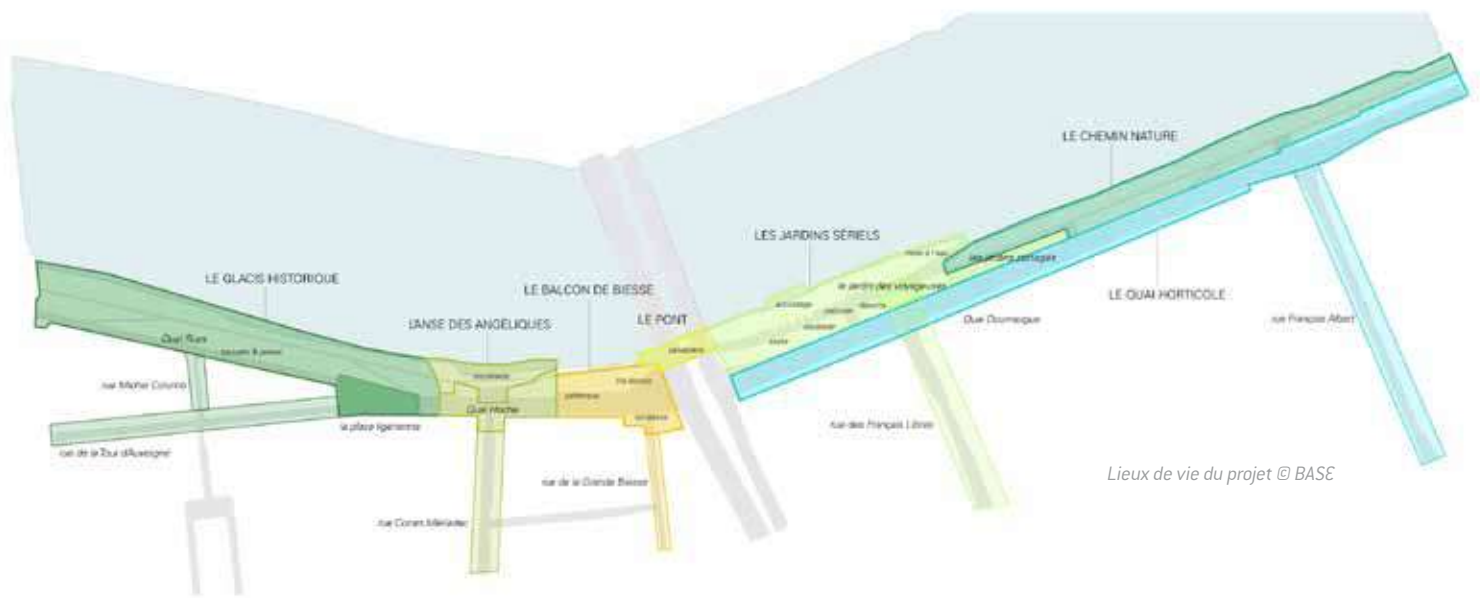
Les paysagistes envisagent d'agrémenter la **partie ouest d'une végétation luxuriante**, pour diversifier l'approche ligérienne des espaces publics sur l'île, tout en conservant les troènes dorés existants. Une large palette végétale est proposée afin de créer des ambiances conviviales et propices à la détente.

L'anse des Angéliques, Quai Hoche © BASE



Les jardins sériels et la structure du Jardin des voyageuses, Quai Doumergue © BASE





LA PROGRAMMATION

La programmation proposée par le projet de l'équipe BASE a interpellé le jury par sa richesse, son foisonnement et par la qualité et l'intelligence de ses propositions. Mais au-delà, c'est la proposition d'une matrice capable de s'adapter aux besoins et aux envies qui sortiront de la concertation qui a remporté l'adhésion sur le projet.

«La programmation favorise les usages intergénérationnels et des activités adaptées aux heures de la journée, aux week-ends et aux saisons. Cela permet de maintenir une forte variabilité d'ambiances et d'animations temporelles sur les berges. De plus, le projet prend en compte l'évolutivité des berges suivant les crues : les usages possibles s'adaptent aux mouvements du fleuve...» Extrait de la notice de projet – équipe BASE

En résumé, d'ouest en est, le projet développe 8 lieux de vie avec des usages associés (stade concours, propositions à retravailler) :

- **Le Grand Glacis** : l'espace « contes » et de détente
- **L'anse des angéliques** : espace pédagogique sur les estuaires, possibilité d'installation événementielle sur la plateforme haute.
- **Le balcon de Biesse** : jeux intergénérationnels (pétanque quai haut et via ferrata quai bas)
- **Le pont rotule** : points de vue transversaux
- **Le quai acclimaté**. Les jardins sériels : espaces des usages expérimentaux et destinés à tous (installations diverses possibles sur la grande pelouse, aire de pique-nique, skate park, jeux de grimpe, estrade scène et salons alcôves, square, buttes en sols souples...)
- **Le Jardin des voyageuses** : guinguette, jardin immersif, belvédère
- **La rampe** : espace d'expression libre (tags, ground painting, ardoises...), jardins associatifs, potagers ou expérimentaux
- **Le chemin nature** : promenade immersive, raccordement aménagements



Le Jardin des Voyageuse, structure belvédère, guinguette, Quai Doumergue © BASE

Quelques références

BASE (Bien Aménager Son Environnement) est une équipe de 30 paysagistes, designers, architectes et ingénieurs, réunis autour de trois paysagistes dplg associés, issus de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles : Franck Poirier, Bertrand Vignal et Clément Willemin.

BASE fonde sa réflexion sur une analyse croisée entre des problématiques urbaines (architecture/paysage) et esthétiques (art des jardins/art contemporain). « *La mise en œuvre de nos projets repose sur le statut et la nature des espaces, une approche fine des milieux, et la prise en compte du caractère évolutif et insaisissable de la ville et du territoire* ».

L'agence compte à son actif de **nombreuses références sur le territoire national et au-delà**. Parmi celles-ci, la fameuse aire de jeux du parc de Paris-Belleville, les espaces publics de la Cité du design à Saint-Étienne, le faubourg des modes à Lille, l'aménagement des rives de la Saône en cours à Lyon, l'aménagement des berges du Scorff à Lorient (livré en 2013) et le Parc naturel urbain des Prairies Saint-Martin à Rennes (30 hectares, études en cours). À noter aussi parmi leurs grands chantiers internationaux : les espaces publics de l'aéroport Tempelhof à Berlin ou du projet urbain Bruxelles midi.

Plus d'informations sur le site
www.baseland.fr

Calendrier d'aménagement des berges du faubourg

MARS 2013	Lancement du concours des berges du Faubourg
MAI 2013	Sélection des cinq équipes finalistes par le jury [sur 45 candidatures]
6 SEPTEMBRE 2013	Remise des projets par les cinq finalistes
19 DÉCEMBRE 2013	Désignation de l'agence BASE par le jury
2014	Démarrage des études et concertation
PRINTEMPS 2015	Démarrage des travaux
FIN 2016	Livraison



île de Nantes

Le **faubourg renoue** avec la Loire

LES PAYSAGISTES DE **BASE** DÉSIGNÉS
POUR AMÉNAGER LES BERGES

samoa

société d'aménagement de la métropole ouest atlantique

contact presse

Lénaïc Le Bars

Responsable communication Samoa, Pôle urbain

TÉL : 02.51.89.72.61 / FAX : 02.51.89.72.51

lenaic.lebars@samoa-nantes.fr

www.iledenantes.com

www.samoa-nantes.fr